



MODULE 1 : REVUE DES CONCEPTS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET APERÇU DE L'APPROCHE CH

SESSION 1.2: PRINCIPES ET NORMES DU CADRE HARMONISÉ



Food and Agriculture Organization of the United Nations



Famine Early Warning Systems Network



OXFAM



Programme Alimentaire Mondial



pour chaque enfant



- **OBJECTIFS**
- **LES PRINCIPES DU CH**
- **LES NORMES DU CH**
- **CE QU'IL FAUT RETENIR**

OBJECTIFS DE LA SESSION

A la fin de cette session, les participants seront à mesure de connaître et maîtriser les:

- Principes du CH ;
- Normes exigées par le CH.



LES PRINCIPES DU CH



PRINCIPE 1 : ANCRAGE INSTITUTIONNEL DU CADRE HARMONISÉ

- Leadership et coordination assurés par la structure nationale coordinatrice du SI-SAN;
- Implication et renforcement des capacités des cadres nationaux et partenaires pour l'appropriation de l'outil;
- Renforcement de l'engagement des gouvernements :
 - création officielle des Cellules Nationales d'Analyse (CNA) du CH.

PRINCIPE 2 : NEUTRALITÉ PENDANT L'ANALYSE

- Respect du principe de neutralité et de consensus technique;
- Processus inclusif impliquant les services techniques, SNU, ONG, OSC et OP;
- Analyse réaliste sans référence aux agendas spécifiques des parties prenantes.



PRINCIPE 3 : COMMUNICATION PROACTIVE DES RÉSULTATS DU CADRE HARMONISÉ

- Production systématique des produits de synthèse destinés aux décideurs politiques et aux Partenaires pour aider à la prise de décision
- Valorisation des résultats d'analyse pour l'élaboration des plans de réponse
- Large diffusion des résultats y compris au public.

LES NORMES DU CH



LES NORMES DU CH

- La CNA-CH regroupe l'ensemble de l'expertise technique en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (attention particulière au respect de la dimension genre) ;
- La CNA-CH veille à la participation active et inclusive des parties prenantes et gère l'organisation pratiques des sessions d'analyse ;
- Transparence dans la collecte et la centralisation des données par les membres de la CNA-CH;
- Travail en esprit d'équipe et respect du consensus pendant les analyses

EXERCICE PRATIQUE : INDIVIDUELLEMENT

• Sur combien de principe repose le Cadre Harmonisé? _____

• Citez-les :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

• Choisissez un principe et expliquez le en un ou deux paragraphe(s) comment vous le comprenez et quelles sont les implications (2 ou 3 prises de parole en plénière) :

CORRIGÉ DE L'EXERCICE PRATIQUE

- Le Cadre Harmonisé repose sur 3 Principes. Citez ces principes :
 - Ancrage institutionnel _____
 - Neutralité pendant l'analyse _____
 - Communication proactive _____
 - _____
 - _____
- Choisissez un principe et expliquez le en un ou deux paragraphe(s) comment vous le comprenez et quelles sont les implications (2 ou 3 prises de parole en plénière) :
 - **Ancrage institutionnel** : rôles et responsabilités des structure nationales, renforcement des capacités des individus et institutions, Cellule Nationale d'Analyse
 - **Neutralité pendant l'analyse** : grands nombres d'acteurs, consensus, agendas particuliers doivent être mis de côté
 - **Communication proactive** : vers les décideurs politiques, vers les acteurs de la SAN, vers le grand public. les produits de communication comme la référence partagée. Efficacité de la communication.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Pour s'inscrire dans une approche interinstitutionnelle consensuelle, le CH a défini trois (3) principes directeurs qui garantissent les conditions de mise en œuvre:
 - Ancrage institutionnel
 - Neutralité
 - Communication
- Le bon déroulement du processus d'analyse CH exige la mise en place et le respect de normes centrées sur les Cellules Nationales d'Analyse
 - Expertise technique inclusive
 - Organisation
 - Transparence
 - Esprit d'équipe (participation, inclusivité, consensus)

Fin